

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

1) Le CMDL

Portés par une véritable volonté de transmission et de défense du jazz et des musiques improvisées, les musiciens Didier Lockwood, Benoit Sourisse et André Charlier ont créé en 2000 le CMDL. En tant qu'établissement d'enseignement supérieur, le Centre des Musiques Didier Lockwood est destiné à accompagner de jeunes musiciens vers la vie professionnelle et à permettre à des professionnels déjà en activité, de faire évoluer leur carrière.

2) Conditions d'admission

Cette formation s'adresse aux violonistes, altistes, violoncellistes ou contrebassistes professionnels, pré-professionnels, amateurs de bon niveau ou enseignants, désireux de suivre une formation dans le domaine de l'improvisation et du jazz. Pour se présenter à la formation "Les Cordes, le Jazz et les Musiques Improvisées", le candidat doit être âgé de 18 ans minimum.

→ Il est possible de faire une demande de dérogation lors de l'inscription en ligne.

3) Objectifs de la formation

Cette formation est basée sur les techniques d'apprentissage mises en place par Didier Lockwood. Elle apporte au stagiaire une méthode de travail spécifique aux cordes lui permettant de maîtriser la technique instrumentale et d'acquérir une réelle dimension artistique en jazz et musiques improvisées. Elle permet de découvrir l'improvisation ou d'en perfectionner la pratique, de consolider les concepts rythmiques, harmoniques et mélodiques (improvisations, interprétations) et d'assimiler une nouvelle méthode de travail spécifique au jazz. A la fin de la formation, les stagiaires seront en capacité de lire une grille rythmique, de reconnaître des intervalles et des accords, de jouer et d'improviser sur un standard de jazz. Ils obtiendront une attestation CMDL.

4) Organisation des études

La durée totale de la formation est d'une année répartie en deux semestres. Les cours hebdomadaires ont lieu le lundi en journée, de fin septembre à début juin (144 heures de formation).

5) Contenu de la formation

Maquette de la formation et modalités de contrôle des connaissances :

Intitulés	Heure / semaine	Heure / année	Modalités de contrôle des connaissances	
			%	Type d'épreuve
Instrument-improvisation, déchiffrage	1,5	36h	100%	Contrôle continu
Travail de l'oreille	1	24	100%	Epreuves écrites
Atelier rythme	1	24	100%	Epreuves pratiques
Ensemble répertoire jazz	1,5	36h	100%	Contrôle continu
Master-class, concerts		24	100%	participation
	5	144		

Instrument - improvisation, déchiffrage

- ▶ Technique : Contrôle de l'instrument, déchiffrage...
- ▶ Improvisation : études des différents langages improvisés. Le stagiaire mettra sa culture et son apprentissage au service de l'improvisation
- ▶ Atelier spécifique cordes jazz

Avec **BASTIEN RIBOT, PIERRE-MARIE BRAYE-WEPPE**

Entre temps de création, sorties d'album, scènes et tournées, Pierre-Marie Braye-Weppe et Bastien Ribot s'investissent pour accompagner les stagiaires dans leur apprentissage des cordes. Ils s'appliquent à transmettre ce qu'ils ont eux-mêmes appris auprès de Didier Lockwood.

Travail de l'oreille

- ▶ Oreille analytique (reconnaissance des intervalles)
- ▶ Oreille intuitive (reconnaissance des «couleurs» harmoniques, des «modes»...)
- ▶ Oreille appliquée à l'instrument (questions - réponses, mimétismes...)

Avec **BENOIT SOURISSE, FRÉDÉRIC LOISEAU**

Atelier Rythme

- ▶ Travail de l'horloge interne («danse intérieure») sans instrument mais avec les mains, les pieds, la bouche.
- ▶ Perception rythmique suivant les styles et les époques
- ▶ Travail de la polyrythmie, des mesures asymétriques...

Avec **ANDRÉ CHARLIER, PIERRE PERCHAUD**

ADMISSION ET INSCRIPTION

6) Modalités de sélection

Le candidat remplit le dossier d'inscription en ligne et fournit tous les documents demandés avant la date limite d'inscription, fixée au 31 mai 2025.

Après la clôture des inscriptions, les candidatures sont étudiées par la directrice d'établissement et les directeurs pédagogiques. Les résultats sont ensuite communiqués par mail.

L'effectif de la formation est limité à 4 stagiaires.

➔ Documents à réunir avant l'inscription en ligne :

- ❑ une photo d'identité (au format agrée 35x45mm)
- ❑ une Lettre de motivation
- ❑ un Curriculum Vitae, détaillant notamment vos études générales et votre parcours musical antérieur (discipline, établissement, année, niveau(x) atteint(s), récompense(s) obtenue(s))
- ❑ Les liens de visionnage de vos captations vidéo (en trio minimum) : votre interprétation de deux morceaux au choix

Merci de respecter la procédure d'inscription. Pensez à bien rassembler tous les pièces demandées AVANT de commencer à remplir le formulaire. Merci de privilégier les fichiers PDF. Les fichiers word, open office et également jpeg (pour la photo d'identité) peuvent être acceptés.

7) Calendrier de recrutement

Ouverture des inscriptions : décembre 2024 **Fin des inscriptions** : 31 mai 2025 **Résultats** : juin 2025

8) Frais de scolarité et aides financières

Frais de scolarité

Le coût de la formation s'élève à 3500 euros pour une année. Cependant si vous financez vous-même votre formation, le CMDL vous soutient en baissant les frais de scolarité. Le coût s'élève alors à 2400 euros par an.

Aides financières

Différents dispositifs de financement de la formation professionnelle peuvent être sollicités pour la formation continue, selon la situation personnelle du stagiaire (artiste-interprète, artiste-auteur, demandeur d'emploi ou autre). Cependant, cette formation n'est pas éligible au CPF (Compte Personnel de Formation). Le candidat peut se renseigner directement auprès de l'AFDAS ou l'OPCO duquel son employeur dépend. Il peut également se tourner vers sa Région ou son conseiller Pôle Emploi.